

# La Lettre de **CLAIR**

Premier trimestre 2002 N° 42 Lettre d'information de CLAIR Paris



## sommaire

### Découverte

La ville de Kôbe

2

### Relations franco-japonaises

Une démarche professionnelle au service de partenariats franco-japonais des collectivités locales

Par M. Derrien, Directeur des relations internationales de la ville de Nantes

4

### Les activités de CLAIR Paris

- Séminaire franco-japonais au Sénat
- Conférence de M. Pierre Pougnaud, du ministère des Affaires étrangères

6

### Patrimoine du Japon

Nara

8

## Message du Directeur Général

### Le séminaire franco-japonais

Le séminaire franco-japonais : « Collectivités locales et nouvelles technologies », organisé conjointement par le Sénat et CLAIR Paris, s'est tenu le 15 février dernier au Palais du Luxembourg, et a réuni tant du côté japonais que du côté français un grand nombre de participants. Dans la mesure où ce séminaire incluait une ten-

tative nouvelle de visioconférence qui, par le biais de l'interprétation simultanée et le vol croisé des termes français et japonais relatifs aux nouvelles technologies, devait permettre de relier le ciel de Paris à celui de Tôkyô, à l'autre bout du monde, toute l'équipe de CLAIR Paris était un peu anxieuse, se demandant si les choses allaient vraiment pouvoir

(suite page 2)



se passer sans heurts. Mais grâce à la manière admirable dont les sénateurs, à qui nous nous en étions remis pour l'organisation de cette journée, ont su gérer le « déroulement des débats », grâce aussi à la collaboration des participants aux tables rondes, et des personnes de l'assistance qui ont pris la parole, le séminaire s'est révélé extrêmement dense d'un bout à l'autre, favorisant des échanges d'informations très substantiels entre toutes les personnes concernées de près ou de loin par les collectivités locales françaises et japonaises. En tant que co-organisateur de cette manifestation, j'en suis ravi, et renouvelle ici mes remerciements les plus chaleureux à messieurs les sénateurs et à l'ensemble des participants.

Or, nous voici déjà au printemps. La saison la plus belle, la plus éclatante de l'année en France. Dans l'ancien calendrier révolutionnaire, le mois qui suivait l'équinoxe de printemps était paraît-il désigné sous le terme de « germinal », et le mois suivant, sous celui de « floréal ». En cette période d'entrain, où l'on sent vraiment combien ces dénominations sont appropriées, je me réjouis cette année encore à la perspective de pouvoir visiter, en les parcourant à pied, les régions de France.

(Traduit du japonais par Dominique Palmé)

山下茂

Shigeru YAMASHITA, Directeur Général

**La Lettre de CLAIR Paris**

est une publication  
du Centre Japonais  
des Collectivités Locales,  
2, place du Palais Royal  
75044 Paris Cedex 01.  
Tél. 01 40 20 09 74

**Directeur de publication**

Shigeru Yamashita,

**Rédacteurs**

Manabu Kubota,

Aline Belugou

**Conception et réalisation**

Luciole, 01 49 96 49 00

Couverture Kôbe - JNTO

ISSN 1164-7949



CLAIR

# Une vue sur Kôbe

Kôbe, ville portuaire  
située à peu près au  
centre de l'archipel  
japonais, à quelque  
600 kilomètres à l'ouest  
de Tôkyô, occupe une  
superficie de  
549,98 km<sup>2</sup>.



composée d'environ 44 000 personnes originaires de 110 pays différents.

La ville de Kôbe s'est développée autour de son port. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, celui-ci entretenait des échanges avec le continent chinois et la péninsule coréenne notamment, et par la suite il s'imposa comme base de commerce international. Durant l'époque d'Edo (1603-1868), alors que le Japon se cantonnait dans une politique de fermeture aux pays étrangers, Kôbe joua un rôle important en tant que centre stratégique de communication entre les diverses régions du pays.

En 1868, Kôbe ouvrit son port aux navires venus du monde entier. Le canal de Suez, inauguré l'année suivante, allait permettre de relier l'Europe à l'Asie. Kôbe, dans laquelle la culture occidentale ne tarda pas à pénétrer de façon massive, se distingue dans certains quartiers par ses maisons de style européen, qui constituent l'un des attraits touristiques de la ville. Celle-ci, dans laquelle coexistent des formes de culture variées, dont témoignent à la fois l'architecture des habitations japonaises traditionnelles et l'atmosphère du quartier chinois, séduit une majorité de gens, même dans notre pays, par son cachet d'exotisme. La ville, par les équipements dont elle est dotée (écoles destinées aux étrangers, établissements religieux de toutes les confessions, etc.) offre aux personnes venues d'ailleurs toutes sortes de facilités de vie, ce qui explique la présence à Kôbe de la nom-

## ■ Brève présentation

Bordée d'un côté par les hauteurs du mont Rokkô, de l'autre par les rivages paisibles de la mer Intérieure, c'est une cité favorisée par la douceur de son climat et la grande diversité des paysages accidentés qui l'entourent, bref, par la richesse de son environnement naturel. Au premier janvier de cette année, sa population était de 1,5 million d'habitants, ce qui la place au cinquième rang des grandes cités japonaises. Kôbe accueille une importante communauté étrangère,

> Dégâts causés par le tremblement de terre de janvier 1995.





> Kobe et sa zone portuaire.

breuse communauté étrangère dont nous avons parlé plus haut.

Parmi les principales industries de la ville, outre toutes celles de circulation des marchandises liées à l'activité portuaire, citons la construction navale, la sidérurgie, ainsi qu'un certain nombre d'industries en rapport avec la mode ou la consommation : vêtements, chaussures de confort, travail des perles pour la bijouterie, pâtisseries occidentales. La fabrication du saké compte au nombre des industries traditionnelles de la région, dans laquelle agriculture et pêche sont également pratiquées depuis des siècles.

Le grand tremblement de terre qui, en janvier 1995, a touché la zone urbaine de Kobe et d'Osaka, ainsi que l'île d'Awaji, était un séisme à secousses verticales comme on en voit rarement dans le monde, surtout en ville. À Kobe même, ce séisme a provoqué la mort de 4 569 personnes, en a blessé 14 679 autres, et a causé des dégâts matériels considérables, en détruisant entièrement ou partiellement 122 566 bâtiments. La municipalité, avec la coopération de la population, a œuvré depuis pour rebâtir la ville et lui redonner le visage qu'elle avait avant le tremblement de terre. Cependant, le ralentissement de l'économie japonaise a constitué un frein à la reconstruction, et à l'heure actuelle, toutes sortes de projets, destinés à relancer l'activité économique en améliorant les conditions de vie des habitants, sont encore en cours de réalisation.

### ■ Principaux projets

Actuellement, les deux projets visant à assurer la croissance en ces premières années du XXI<sup>e</sup> siècle sont d'une part l'aménagement de l'aéroport de Kobe, d'autre part le Programme Urbain relatif aux Industries Médicales dont on attend un important développement à l'avenir. La municipalité s'est lancée activement dans leur réalisation.

L'aéroport de Kobe est en cours de construction au large de la ville, dans la zone de Port Island, sur des terrains récupérés sur la mer. Les travaux ont commencé en 1999 et devraient s'achever en 2005. Les installations de cet aéroport, qui desservira les lignes intérieures japonaises, sont conçues pour le trafic des marchandises et des voyageurs, mais également pour celui des avions spéciaux, les *business jets*, frétés par certaines entreprises pour répondre à des besoins spécifiques.

Par ailleurs, le but du Programme Urbain relatif aux Industries Médicales est de concentrer au large de Kobe, également sur l'île artificielle de Port Island, toutes les industries qui, liées de près ou de loin aux soins médicaux, devraient connaître une forte croissance dans les années à venir du fait notamment des progrès de la médecine et du vieillissement général de la population. Ce programme inclut la construction d'établissements de recherche et de développement des technologies de pointe, ainsi que le regroupement d'entreprises et d'organismes de recherche tant étrangers que japonais en rapport avec la médecine, bref, la mise en valeur d'un environnement permettant d'innover dans le secteur des affaires (tout cela afin de relancer l'activité économique de Kobe).

La recherche et le développement porteront sur la régénération thérapeutique, ainsi que sur les technologies les plus avancées concernant les instruments médicaux, la mise au point de nouveaux médicaments et les essais cliniques. Les recherches, qui seront menées de concert par des universités japonaises et étrangères et des organismes spécialisés avec la collaboration des divers établissements hospitaliers de Kobe, devraient permettre de généraliser les services de soins les plus performants même dans les hôpitaux fréquentés par les habitants de la ville. À l'avenir il est prévu, grâce à l'aménagement de centres de formation, d'installer dans ce nouveau

complexe une base capable de contribuer au progrès des technologies médicales à l'étranger, notamment dans les divers pays d'Asie.

### ■ Kobe et les échanges internationaux

Kobe est jumelée avec sept autres villes du monde, dont Marseille. Les deux cités ont pour point commun d'être aussi les ports les plus représentatifs de leur pays, d'où l'idée de les associer par jumelage, ce qui a été fait en 1961. Depuis, Kobe et Marseille n'ont cessé de resserrer leurs liens. Au cours de l'été 2001, pour commémorer le quarantième anniversaire de ce jumelage, l'ancien maire de Kobe, M. Kazutoshi Sasayama, est venu en visite à Marseille avec des représentants de la population de sa ville, et a inauguré une exposition de photographies destinée à présenter au public les divers visages de Kobe. D'autre part, en juillet dernier, des membres français de l'association Acte Kobe, groupement d'artistes français et japonais dont les échanges ont débuté lors du tremblement de terre de 1995, se sont rendus à Kobe pour toute une série d'activités, entre autres : création artistique et rencontres avec les artistes de la ville, animation d'un atelier de beaux-arts réservé aux enfants. C'est à travers de telles manifestations que Marseille et Kobe cultivent et renforcent leurs liens d'amitié.

En juin de cette année, trois des matchs de la Coupe du Monde de Football 2002, organisée par la FIFA, auront lieu à Kobe. Le Kobe Wing Stadium, dans lequel se disputeront ces compétitions, a été achevé en octobre de l'année dernière, et déjà le climat d'excitation créé par la perspective d'accueillir les équipes et leurs supporters est tangible chez les habitants de la ville. ■

(Traduit du japonais par Dominique Palmé)

# Les relations franc

## > Une démarche professionnelle au service de partenariats franco-japonais des collectivités locales



Par M. Jean-Jacques Derrien,  
 Directeur des relations  
 internationales de la ville de  
 Nantes et Président de l'ARRICOD  
 (Association Nationale des  
 Directeurs et Responsables des  
 Relations Internationales et de la  
 Coopération Décentralisée des  
 Collectivités Territoriales).

### ■ Nantes-Niigata : un partenariat actif

Les relations entre Nantes et Niigata ont débuté voici plus de 10 ans sous l'impulsion des associations Niigata-France et Atlantique-Japon. Le premier exemple marquant de l'intensification des relations entre Nantes et Niigata demeure la tenue en septembre 1996 à Nantes, sous le patronage de l'ambassade du Japon, d'un salon des Arts et Traditions Industrielles de Niigata : « Niigata Nantes Expo », accompagné du déplacement à cette occasion de quelque 140 industriels et artistes japonais. L'île de Versailles, située au cœur de Nantes, accueille alors dans sa maison de l'Érdre expositions et présentations de produits culinaires japonais. La chambre de commerce de Nantes organise à cette occasion des rencontres de professionnels et chefs d'entreprise. Enfin, un spectacle de danse et un concert de musique traditionnelle japonaise sont organisés à Nantes en présence de la délégation officielle. Plus de 6 000 Nantais ont fréquenté ce salon pendant quatre jours.

Les 12 et 13 avril 1997, Nantes célèbre officiellement l'ouverture de l'Année du Japon en France sur l'île de Versailles en présence de M. Ishikawa, ministre directeur du service

culturel et d'information de l'ambassade du Japon. Contes japonais et arts martiaux ont une nouvelle fois capté l'intérêt d'un public nantais venu nombreux assister à ces journées japonaises.

Un mémorandum est signé entre les deux villes le 31 octobre 1997 mettant en exergue deux axes :

- Encourager les échanges entre l'association Niigata-France et l'association Atlantique-Japon, les chambres de commerce des deux villes.
- Faire connaître Nantes à une grande partie de la population de Niigata et organiser une « Niigata Nantes Expo » à Niigata sur le même modèle que celui de Nantes.

Du 21 au 26 juin 1998 Nantes a accueilli une délégation de 70 personnes comprenant des représentants de la chambre de commerce de Niigata et de la ville de Niigata, venus assister au match Japon-Croatie le 21 juin. Des contacts ont été noués à cette occasion dans la perspective de la préparation de la prochaine Coupe du Monde au Japon en 2002.

La « Nanto-Fair » organisée à Niigata du 19 au 24 novembre 1998 a attiré 25 000 visiteurs.

Le 2 juin 1999, M. Jean-Marc Ayrault, député-maire de la ville de Nantes et M. Hasegawa Yoshiaki\*, maire de la Ville de Niigata, ont signé un pacte de partenariat entre les deux villes. Depuis cette date, des relations étroites ont permis des échanges réguliers.

À cet égard, la présence à Nantes, le vendredi 21 décembre 2001, de M. Hasegawa Yoshiaki, maire de Niigata, a constitué un acte fort. Ce dernier est venu à la tête d'une délégation officielle afin de signer solennellement la convention de prêt de quatre-vingt-trois œuvres du Musée des Beaux-Arts de Nantes qui doivent être exposées à Niigata, du 31 mai au 15 juillet 2002, dans le cadre de la Coupe du Monde de football.



> Signature de la convention de prêt d'œuvres du Musée des Beaux-Arts de Nantes pour une exposition à Niigata (M. Hasegawa, maire de Niigata et M. Ayrault, député maire de Nantes).

# o-japonaises



> Le Pont Bandai sur la rivière Shinano, ville de Niigata.

Cette exposition, qui sera inaugurée le 31 mai prochain, constituera l'un des points forts des animations que la ville de Niigata proposera durant la compétition, avec cette volonté de décliner un volet culturel dense et de qualité. M. Hasegawa Yoshiaki attache beaucoup d'importance à cette exposition qui couvre une période allant du début du 17<sup>e</sup> siècle à nos jours et sera articulée autour de trois thèmes : le portrait, le paysage et la nature morte.

Ces thèmes permettent une approche transversale de la collection et, en conservant un fil conducteur très précis, illustrent la richesse et la diversité des démarches artistiques représentées dans les collections nantaises.

Une présentation de Nantes et de sa métropole sera par ailleurs réalisée à cette occasion, à Niigata.

## ■ CLAIR et l'ARRICOD : une collaboration étroite

### Les professionnels de la coopération internationale ont leur association

Les collectivités territoriales prennent une part croissante dans le développement des relations internationales et de la coopération décentralisée. Leurs actions extérieures créent de nouvelles perspectives dans le domaine de la coopération au « Nord » comme au « Sud ».

Villes, départements et régions sont ouverts sur le monde et de nouveaux métiers sont apparus au sein de ces collectivités : directeurs et responsables des relations inter-

nationales. Créée en 1994, l'ARRICOD (Association Nationale des Directeurs et Responsables des Relations Internationales et de la Coopération Décentralisée des Collectivités Territoriales) est leur association. Celle-ci développe un réseau vivant, lieu d'échange et de réflexion qui valorise l'expérience de chacun.

L'ARRICOD se veut un carrefour de réflexion sur l'évolution du métier de directeur des relations internationales dans les collectivités territoriales. L'ARRICOD est une structure de communication et d'échange entre ses membres autour de thèmes ou d'expériences liés à leur activité. Un bulletin intitulé *La lettre de l'ARRICOD* sert de lien entre les membres de l'ARRICOD. Il est proposé également un réseau de compétence unique en matière de « coopération décentralisée » pouvant être sollicité pour mener à bien des missions d'expertise.

L'ARRICOD est un lieu de réflexion et de proposition en matière de formation des personnels des collectivités territoriales dans le domaine de l'international, intra et extra communautaire. Enfin, les séminaires organisés périodiquement sont un lieu de rencontre privilégié des membres de l'ARRICOD et de leurs partenaires.

Ces séminaires ont pris pour la première fois en 2001 la forme d'une université d'été en septembre à Montpellier. Il s'agissait en effet de réfléchir pendant deux jours sur l'expertise professionnelle requise pour les métiers de l'international dans les collectivités territoriales et la nécessité d'agir avec d'autres tant en interne qu'en externe pour mobiliser et coordonner les savoir-faire autour de soi. Cette réflexion a mis en évidence un triste

constat : l'absence cruelle de formation, la difficile adéquation entre compétences et recrutement, la transversalité comme premier identifiant de nos métiers.

Une deuxième université d'été est prévue à Nantes en septembre 2002 sur l'articulation entre métiers de l'Europe et métiers de l'international.

En conclusion, tout comme le président fondateur Pierrick Hamon et les deux collègues qui lui ont succédé l'ont dit, je souhaite que l'ARRICOD joue pleinement son rôle de partenaire avec tous ceux qui pensent que la coopération internationale décentralisée est un champ d'intervention à part entière des collectivités territoriales qui nécessite la technicité de professionnels très réactifs notamment à l'heure des évolutions institutionnelles liées à l'intercommunalité.

## ■ Les séminaires : lieu d'échanges et de coopération

En septembre 2001, CLAIR Paris participait à l'Université d'Été de l'ARRICOD qui se tenait à Montpellier et en novembre 2001, Marie-Françoise Kerroc'h, directrice des relations internationales de la ville de Rennes et Jean-Jacques Derrien représentaient l'ARRICOD au *Séminaire 2001 sur les échanges internationaux au niveau local* organisé par CLAIR. Ce grand événement, réunissant à Tokyo des participants venus du monde entier, a permis une approche concrète du fonctionnement des collectivités locales japonaises et de la diversité des initiatives et pratiques suivant les pays. La coopération internationale se situe dans ce double contexte de décentralisation et de rapprochement du citoyen des lieux de décisions. C'est pourquoi, tout en respectant les engagements de leur Etat, les collectivités locales ont un rôle à jouer tant au niveau très large de la paix qu'à celui plus pragmatique des modes de gestion des services publics. La rencontre à Tokyo a mis en évidence l'intérêt d'une telle démarche qu'il faut faire vivre au quotidien en fonction de l'état d'avancement des pratiques démocratiques. Passionné par cette collaboration, l'ARRICOD restera aux côtés de CLAIR le partenaire fidèle d'un dialogue exigeant. ■

\* Selon l'usage au Japon, le patronyme précède le prénom.

# Compte-rendu du Séminaire franco-japonais

Le vendredi 15 février dernier a eu lieu dans les locaux du Sénat (Salle Clémenceau), sur le thème « Collectivités locales et nouvelles technologies », un séminaire franco-japonais, organisé conjointement par le Sénat et CLAIR Paris, qui a attiré un grand nombre de participants.

Cette journée a débuté par un message de M. Christian PONCELET, président du Sénat, suivi de l'allocution d'ouverture du sénateur Jacques VALADE, puis d'une allocution de M. NISHIOKA Atsushi, conseiller et directeur du service culturel et d'information de l'ambassade du Japon en France, et enfin d'une introduction de M. YAMASHITA Shigeru, directeur général du Centre Japonais des Collectivités Locales à Paris.

La première séance, intitulée « *Vers une administration numérique locale dynamique* », a été animée par M. Philippe ADNOT, sénateur et président du Conseil général de l'Aube. Elle s'est ouverte par des exposés introductifs, assurés du côté français par le sénateur Jean-Marc GILONNE, et du côté japonais d'une part par M. SAWADA Hidéo, maire de la ville de Yokosuka, et de l'autre par M. HIROKAWA Satomi, directeur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) de cette même ville. Ce dernier exposé a été diffusé de Tôkyô en temps réel grâce au système de visioconférence.

Puis on est passé au débat proprement dit, débat auquel ont participé, outre les quatre personnes mentionnées ci-dessus : M. TAKASAKI Ichirô, directeur de la politique locale pour le développement des NTIC à la direction générale de l'administration territoriale du ministère de l'Intérieur ;

M. Philippe JOURDAN, président-directeur général de la société Panel on the Web S.A. ; M. KAWASHIMA Masahidé, président de l'Institut de recherche pour le développement local. Les deux intervenants japonais précités ont pris la parole de Tôkyô, là encore grâce au système de visioconférence.

Une fois cette première séance terminée, un déjeuner-buffet aux saveurs franco-japonaises (sushis, yakitoris, etc.) s'est tenu dans la Salle René Coty. Il a été l'occasion d'échanges très animés entre tous les participants à ce séminaire – y compris les intervenants. L'après-midi, une seconde séance sur le thème « Nouvelles technologies et démocratie locale » s'est déroulée sous la présidence du sénateur Jacques BELLANGER.

Lors des exposés introductifs, M. ÔYAMA Nagaaki, professeur à l'université de technologie de Tôkyô, et M. Philippe JOURDAN, ont pris respectivement la parole pour le côté japonais et le côté français.

Puis une présentation de sites Internet de collectivités locales japonaises et françaises a été faite d'une part par M. HIROKAWA, de l'autre par Mme Marie-José TULARD, directeur du service des collectivités territoriales du Sénat. M. HIROKAWA a notamment parlé de la page Web de la ville de Yokosuka, et Mme TULARD, du site de la ville de Vandoeuvre-lès-Nancy, qui a été primé dans un concours Internet.

> Le maire de Yokosuka, M. Sawada, en visioconférence.



> Séminaire au sénat.

# Conférence de Pierre Pougnaud

## > conseiller technique au ministère des Affaires étrangères

Ces interventions ont été suivies de deux exposés, l'un de M. Régis JAMIN, vice-président Europe de élections.com, l'autre de M. NAKAMURA Ichiya, scientifique invité à Massachusetts Institute of Technology. Puis s'est déroulé un débat au cours duquel un certain nombre de personnes de l'assistance ont pris la parole.

Pour finir, M. Alain DELCAMP, directeur général de la communication et du développement technologique du Sénat, a fait la synthèse de l'ensemble des travaux de ce séminaire. Les allocutions de clôture ont été prononcées par M. YAMASHITA Shigeru, directeur général de CLAIR Paris, et par le sénateur BELLANGER.

Les thèmes traités, loin de se limiter au domaine des collectivités locales, ont fait également la part belle aux questions qui intéressent la société contemporaine dans son ensemble. Voilà pourquoi les personnes présentes dans la salle ont prêté une oreille particulièrement attentive aux exposés de chacun des intervenants, et aux points de vue que ceux-ci ont développés. Étant donné le nombre élevé des questions posées, et les échanges de vues animés qui ont suivi les débats, le séminaire s'est poursuivi bien au-delà du temps originellement imparti, et s'est clôturé dans un climat d'intense satisfaction. ■

(Traduit du japonais par Dominique Palmé)

Le 19 décembre 2001, une conférence intitulée « Les Collectivités locales et l'Europe » a été donnée dans la salle de réunion de notre bureau de Paris par M. Pierre POUGNAUD, conseiller technique, au sein du ministère des Affaires étrangères, pour l'Action extérieure des collectivités locales.

Cette conférence a eu lieu le jour où se tenait la « Réunion des fonctionnaires des collectivités locales japonaises en France », devant un public réunissant non seulement les membres de notre bureau, mais aussi des fonctionnaires des collectivités locales japonaises en poste en France, et d'autres personnes intéressées par le sujet.

Pour débiter son exposé, M. POUGNAUD a fait un retour en arrière en retraçant, depuis l'époque romaine, l'histoire des principales villes européennes. Puis il a expliqué le rôle joué, dans l'Europe d'après la Seconde Guerre mondiale, par des organismes comme le Conseil de l'Europe ou la Communauté européenne.

Ensuite, après avoir expliqué ce qu'était le principe de subsidiarité, il a évoqué la question des fonds structurels de l'Union européenne, en précisant qu'ils avaient été conçus pour corriger les inégalités existant entre régions riches et régions plus pauvres, et encourager ainsi les changements dans le secteur industriel.

Enfin, M. POUGNAUD a conclu sa conférence en soulignant que les collectivités locales et l'Europe avaient vraiment besoin de se soutenir mutuellement, afin de développer l'économie de marché et de renforcer l'autonomie locale. Cet exposé a été suivi d'un débat, au cours duquel des questions ont été posées notamment sur les formes de coopération existant entre les divers États de la Communauté européenne, et sur la ratification de la Charte européenne de l'autonomie locale.

À la veille du passage à l'euro, événement qui marque un tournant décisif dans l'histoire de l'Europe, le fait qu'une telle conférence ait pu avoir lieu dans nos locaux nous semble particulièrement chargé de sens. Tout en mettant à profit les connaissances acquises lors de cette conférence, nous comptons bien à l'avenir continuer à suivre de près le processus d'évolution dans lequel l'Europe est engagée. ■

(Traduit du japonais par Dominique Palmé)

Nous informons nos lecteurs que CLAIR Paris a enfin son site Internet dont voici l'adresse : [www.clairparis.org](http://www.clairparis.org)

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !



> Pierre Pougnaud en conférence.

# Nara

Avec la plus ancienne et la plus grande construction en bois du monde, le département de Nara abrite deux des Biens Culturels inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Le département de Nara est une véritable réserve de trésors culturels. Deux d'entre eux sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

## ■ Le Hōryū-ji

Le premier englobe « les édifices bouddhiques du temple *Hōryū-ji* ». Le Pavillon d'Or (Kondō) et la Pagode à cinq étages (Gojū-no-tō), notamment, qui sont les constructions en bois les plus anciennes du monde, nous transmettent aujourd'hui encore l'image fidèle de ce que fut l'architecture bouddhique de l'époque d'Asuka (VII<sup>e</sup> siècle). Le style de l'ensemble de bâtiments, mais aussi la conception des moindres détails (dont les colonnes massives légèrement bombées en leur partie centrale, et les traverses sculptées de motifs de nuages, constituent des exemples représentatifs) témoignent d'un exceptionnel raffinement dans l'expression artistique. Les édifices, restaurés périodiquement, ont pu ainsi se conserver en bon état au fil des siècles. Tous les cent ans, on refait les éléments de la toiture de la Pagode à cinq étages, laquelle est soumise tous les trois siècles environ à une réfection de plus grande envergure. Enfin, 1 250 ans après la date de son achèvement, l'ensemble du bâtiment a été dém

> Le Grand Bouddha, temple Tōdai-ji.



> Le temple Hōryū-ji.

© JNTO

restauration complète. Durant ces travaux de réfection, il arrive que l'on soit obligé de remplacer entièrement des pièces de bois vermoulues, mais dans la mesure du possible, on essaie plutôt de réparer partiellement celles qui sont encore utilisables. Toutes les membrures et les éléments d'assemblage qui forment l'ossature des bâtiments sont dans leur état d'origine, comme lors de la construction du temple, il y a 1 300 ans. Cela en dit long sur le niveau de connaissances et de savoir-faire des charpentiers de l'époque.

## ■ Nara

Sont également inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO les « Biens culturels de l'ancienne capitale, Nara ». Cette ville, première véritable capitale du Japon, fut construite en 710 sur le site de Heijō-kyō. Elle connut une grande prospérité en tant que cité internationale reliée aux pays bordant la Route de la Soie (cette ancienne voie de communication qui, traversant tout le continent asiatique, permettait à la Chine et au Japon d'entretenir des contacts avec les régions plus occidentales), et fut le berceau de la culture de l'ère Tempyō, que l'on peut considérer comme le fondement même de la civilisation japonaise. Les nombreux temples bouddhiques édifiés à Nara et dans les environs attestent du degré de perfection culturelle et artistique atteint au VIII<sup>e</sup> siècle par les techniques de construction d'architectures en bois au Japon, sous l'influence des échanges avec le continent chinois et la péninsule coréenne. Même après le transfert de la capitale en 784 dans la région de Kyōto, à Nagaoka-kyō, la prospérité de Nara, permettant l'accès aux différents temples bouddhiques qui l'entourent, ne se démentit pas. La ville, qui présente actuellement tous les aspects d'une cité moderne, continue d'attirer un grand nombre de visiteurs fascinés par ses ensembles d'édifices marqués du sceau de la pérennité.

En incluant cette ville dans son Patrimoine Mondial, l'UNESCO a reconnu à leur juste valeur la culture et l'histoire de Nara, dont témoignent les huit constructions répertoriées sur cette liste, à commencer par les temples Tōdai-ji et Kōfuku-ji, et le grand sanctuaire shintō Kasuga.

## Le Tōdai-ji

Son édifice principal, le Daibutsu-den, qui abrite la statue du Grand Bouddha, est la construction en bois la plus importante du monde : d'une hauteur de 49 mètres, ses dimensions sont de 57 mètres sur le côté est-ouest, et de 50 mètres sur le côté nord-sud. A deux reprises, d'abord en 1180, puis en 1567, le bâtiment fut en grande partie détruit par le feu lors des luttes opposant des clans rivaux de guerriers. La structure que l'on peut voir de nos jours a été reconstruite en 1709. À l'intérieur se trouve la plus grande statue de Bouddha du monde (d'une hauteur d'environ 15 mètres), réalisée en alliage de bronze, de mercure et d'or fin fondus à la cire. Le buste et la tête, qui se sont effondrés lors des incendies survenus dans le bâtiment, ont été plusieurs fois restaurés, en revanche, la partie inférieure du corps de la statue, ainsi que le socle sur lequel elle repose, se trouvent dans leur état d'origine.

## Le Kōfuku-ji

Sa pagode à cinq étages est, de par sa hauteur de cinquante mètres, la deuxième plus importante du Japon. Détruite à plusieurs reprises par des incendies, elle a été chaque fois reconstruite dans son style d'origine. Celle que l'on peut voir aujourd'hui a été reconstituée en 1426.

## Le sanctuaire Kasuga

Tout au bout d'une grande allée bordée de rangées de cryptomères et d'innombrables lanternes, se dresse, parfaitement incorporé au paysage environnant, l'édifice principal de ce sanctuaire, coiffé d'une toiture en écorce de *hinoki* (le cyprès japonais). La disposition et la structure d'ensemble des bâtiments témoignent du principe d'harmonie avec la nature qui prévaut dans la tradition architecturale des sanctuaires shintō du Japon. Outre les trois grands groupes de bâtiments évoqués ci-dessus, figurent également, sur la liste du Patrimoine Culturel mondial de l'UNESCO, la forêt aux arbres séculaires de Kasuga-yama, les temples bouddhiques Kangō-ji, Yakushi-ji et Tōshōdai-ji, ainsi que les vestiges de la cour impériale de Heijō-kyō.

Lors d'un voyage au Japon, ne manquez surtout pas de vous rendre à Nara pour vous y imprégner de l'extraordinaire beauté de ce patrimoine culturel entièrement fait de bois. ■